



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Approvisionnement en masques de protection

Question au Gouvernement n° 2928

Texte de la question

APPROVISIONNEMENT EN MASQUES DE PROTECTION

M. le président. La parole est à Mme Mathilde Panot.

Mme Mathilde Panot. Monsieur le Premier ministre, les masques tombent à mesure que les masques manquent. Vous nous avez d'abord menti en nous expliquant que tout allait bien, alors que les personnels soignants manquaient cruellement de protections, puis en affirmant que les masques ne servaient à rien. Vous avez menti pour masquer la pénurie. Vos ordres et contrordres ont coûté des vies.

Les masques tombent et la vérité aussitôt se dévoile : vous ne contrôlez pas la situation. Vous avez refusé de réquisitionner les entreprises de textile. Les couturières ont dû pallier la défaillance de l'État, qui plus est sans être rémunérées. Vous comptez sur la solidarité pour pallier votre incompétence. Aujourd'hui, la colère le dispute au dégoût : les masques apparaissent comme par magie lorsqu'il s'agit de profit.

Il est de votre responsabilité, monsieur le Premier ministre, de fournir des masques aux soignants, ainsi qu'à l'ensemble de la population. Il est de votre responsabilité de tout faire pour assurer la sécurité sanitaire de la nation.

Mais non, vous préférez laisser la grande distribution vendre des masques chirurgicaux à des prix exorbitants alors qu'elle profite déjà de la fermeture des petits commerces pour se gaver. Comment la grande distribution a-t-elle pu se procurer plus de 400 millions de masques aussi rapidement alors que le stock stratégique de l'État connaît une carence ? Quand Leclerc commande, les masques arrivent immédiatement ; quand c'est l'État, il faut attendre le mois de juin !

Vous laissez les profiteurs de crise décider du prix du masque pour ne pas « freiner l'innovation ». Face au tollé général et pour prévenir de possibles abus, le Gouvernement a décidé de plafonner le prix des masques chirurgicaux à 95 centimes, soit un montant huit fois plus élevé qu'avant l'épidémie. Une belle marge pour les actionnaires ! Pour une famille, le coût mensuel des masques pourrait représenter 100 à 200 euros par mois : une honte, alors que la faim gagne du terrain. Les plus précaires n'auront plus qu'à choisir entre manger ou se protéger...

Un seul prix doit être fixé pour la santé : la gratuité. Les profits des actionnaires de Leclerc, Intermarché ou Auchan ne valent pas la vie de millions d'entre nous.

Monsieur le Premier ministre, cessez d'endosser le masque de la déresponsabilisation et prenez la seule décision qui vaille : rendez les masques gratuits et distribuez-les massivement !

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre des solidarités et de la santé.

M. Adrien Taquet, secrétaire d'État auprès du ministre des solidarités et de la santé. J'ai bien constaté, madame Panot, que, depuis quelques mois, la matrice intellectuelle de votre parti se nourrissait de théories aux relents complotistes, visant à diaboliser ce qui touche de près ou de loin au capitalisme.

Mme Mathilde Panot. Pas du tout !

M. Adrien Taquet, secrétaire d'État . Je vous assure pourtant, madame Panot, qu'il n'y a ni stock caché ni concurrence s'agissant des masques.

Les chiffres annoncés par la grande distribution – vous avez évoqué plusieurs centaines de millions de masques chirurgicaux – ne correspondent pas aux stocks actuels, mais aux commandes passées il y a plusieurs mois, qui permettent aujourd'hui d'approvisionner les rayons des différentes enseignes, progressivement, pour le bien de nos concitoyens.

Je rappelle, à titre de comparaison, que les professionnels de santé ont bénéficié de la commande passée par l'État de près de 3 milliards de masques au cours des deux derniers mois.

Mme Mathilde Panot. Et la gratuité ?

M. Adrien Taquet, secrétaire d'État . Les volumes annoncés par la grande distribution n'entrent donc pas en concurrence avec l'approvisionnement du système de santé, qui relève directement de Santé publique France.

L'État distribue actuellement 100 millions de masques par semaine, dont 45 millions aux professionnels de santé – chiffre qui devrait atteindre prochainement 100 millions. Les entreprises privées et les collectivités locales, dont je salue ici le travail, ont le droit d'importer des masques chirurgicaux depuis le 21 mars. Vous le savez, elles sont toutefois tenues de déclarer toute commande supérieure à 5 millions de masques sur trois mois glissants.

Il n'y a donc pas de stock caché. Cette polémique n'a pas lieu d'être. Nous avons besoin de tous pour permettre aux Français de disposer de masques de protection le 11 mai.

Enfin, un stock de 5 millions de masques a été attribué aux centres communaux d'action sociale et aux mairies afin qu'elles les distribuent aux personnes les plus fragiles. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

Mme Mathilde Panot. Il y a neuf millions de pauvres dans notre pays !

M. Alexis Corbière. Ce serait bien que le secrétaire d'État réponde à la question ! C'était sur la gratuité des masques.

Données clés

Auteur : [Mme Mathilde Panot](#)

Circonscription : Val-de-Marne (10^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2928

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé (M. le secrétaire d'État auprès de la ministre)

Ministère attributaire : Solidarités et santé (M. le secrétaire d'État auprès de la ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mai 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [6 mai 2020](#)